

Le dicton :

"On ne fait pas
boire un âne qui
n'a pas soif"



2ème semestre
2012

les trois singes

journal de l'association **Réagir** pour Beaucaire



Joyeux Noël et bonne année! Frohe Weihnachten und ein glückliches neues Jahr! Merry Christmas and Happy new Year!
Feliz Navidad y prospero año Nuevo! Buon Natale e Felice Anno Nuovo! Feliz Natal e um Prospero Ano Novo!
مبارك دي عرس دي جم داليم, Miilad majiid, Sana saida! 祝大家圣诞快乐, 新年快乐! Vrolijk Kerstfeest en een Gelukkig
Nieuwjaar! Se sian pas mai, que siguen pas men! Gwelloch un oberer egent kant lavarar! Pace e salute, bonu capu d'anu! Frohi
Wihnachte un gueter Rutsch ins neje Jahr! Gwelloc'h un oberer egent kant lavarar!

A quelques mois des élections municipales, les esprits s'échauffent à droite. Le thème de la sécurité repris en boucle dans les médias locaux par les chefs de file de la droite depuis quelques mois sert d'écran de fumée à l'absence de réflexion globale sur la gestion de la ville. Elle révèle aussi la grande fébrilité des Bourbonsson, Arèse et André face à l'ambition du jeune loup du FN qui laisse planer le doute sur sa candidature à Beaucaire. Loin de ces calculs politiques, RPB poursuit son travail et approfondit sa connaissance des compétences indispensables à la saine gestion d'une cité. Loin des propos simplistes qui alimentent les fantasmes sécuritaires, nous revenons dans ce numéro sur le dossier de la sécurité que nous ne dissociions pas de celui de la prévention de la délinquance. Lutter contre le désœuvrement et l'inactivité, souvent subis, et la précarité est une priorité affichée lorsque nous proposons la création d'un parc important de jardins familiaux sur le territoire de la commune.

La bataille des egos à droite ne laisse pas beaucoup d'espace à la réflexion. Les militants d'RPB misent au contraire sur l'intelligence des citoyens qui devront choisir entre la poursuite d'une politique qui a largement montré ses limites depuis 30 ans et un projet structurant et innovant que nous proposerons aux Beaucairois en 2014.

De l'ultra libéralisme aux jardins familiaux

« **Vive la crise !!!** ». C'est en ces termes qu'Yves Montand, enterrant ses idéaux de jeunesse, plongeait dans le discours à la mode : finis la bureaucratie, le socialisme, vive la loi du marché, l'ultra-libéralisme, Bernard Tapie, Jean Marie Messier, Reagan et Thatcher... C'était dans les années 1980-90.

25 ans plus tard, la précarité guette chacun d'entre nous, chaque emploi est menacé, fragilisé par la concurrence étrangère, par les importations, par la loi du marché, par les millions de chômeurs...

Que peut faire une commune comme la nôtre face à cette déferlante qui n'épargne pas de nombreuses familles beaucairoises ? Gesticuler en espérant un sauveur suprême ou bien agir avec les moyens du bord ? Certains s'en remettent à Sainte Marine pour régler tous les maux de la Terre.

Une démarche plus rationnelle, plus « terre-à-terre », consiste à regarder ce qui se fait autour de nous, dans de nombreuses villes confrontées elles aussi aux effets néfastes de la mondialisation : trouver des solutions locales face au désordre global.

Recréer à Beaucaire un important parc de jardins familiaux, cette idée s'impose à nos yeux. Les multiples facettes de ce projet (économique, sociétale, sociale, écologique...) ont déjà été développées dans un précédent numéro des Trois singes. Nous espérons que l'actuelle majorité s'en inspire, bernique !, comme dans bien d'autres domaines, un embryon de début de projet de jardins familiaux a vu le jour, il y manque le dynamisme, l'ambition, la perspicacité, la volonté nécessaires pour qu'un tel projet voie le jour.



un jardin: un lien inter générations

L'antenne beaucairoise des restos du cœur accueille des personnes qui n'auraient jamais imaginé se retrouver en situation de grande précarité : retraités, artisans, commerçants, jeunes. Les jardins familiaux

sont de nature à enrichir le dispositif communal d'aide aux plus démunis et peuvent permettre à d'autres d'éviter de côtoyer la précarité.

Aramon vient d'inaugurer 50 jardins, Vallabrègues en a créés», à Beaucaire c'est la morne plaine.

« Gouverner c'est prévoir » paraît-il ! Vu l'évolution de la précarité et sachant, qu'une fois la décision prise, il faut des mois, voire des années, pour qu'un tel projet aboutisse, nous demandons aux élus de la majorité de rechercher dès à présent des terrains susceptibles d'accueillir des jardins.

Ceux-ci doivent être proches du centre-ville pour favoriser les déplacements à vélo ou à pied, avec des terres aptes à recevoir du maraîchage, un accès à l'eau, et être suffisamment grands pour accueillir au moins une centaine de jardins de 150 à 200 m² chacun.

A la question d'un journaliste « Quelle est l'alternative à la crise pour les familles ? » un grand économiste de renommée mondiale répondait il y a peu :

« **Le jardin** ».

Veolia casse les prix !

Obtenir une remise de 50 % du prix de l'eau c'est possible, encore faut-il que la très frileuse majorité municipale en fasse la demande à Veolia !

Depuis plusieurs années **les élus de gauche au conseil municipal** soulèvent les nombreuses insuffisances, incohérences et autres irrégularités qu'ils relèvent dans le rapport d'activité de Veolia. Objectifs de rendements non atteints, défaut de remise de documents..., jugez par vous-mêmes : si Veolia relève méticuleusement les compteurs des abonnés que nous sommes, il est impossible de trouver dans les archives de la mairie le moindre relevé du compteur de la station de pompage ! Pourtant, obligation est faite à Veolia de fournir ces relevés, indispensables au calcul du rendement du réseau.



Une délégation de RPB dans le cadre de ses investigations sur Veolia : visite de la station de pompage en présence du premier adjoint

Cette absence de relevés implique que, depuis 30 ans, les élus en place n'ont jamais vérifié la sincérité du rapport annuel du délégataire.

Autant dire que Veolia, évoluant à Beaucaire comme un poisson dans l'eau, ne s'est pas privée de facturer aux Beaucairois des prestations indues !

Savez-vous par exemple que, depuis la reconduction du contrat en 2008, Veolia nous fait payer l'achat des compteurs individuels pour un montant de 164 273 €, alors qu'ils appartenaient précédemment à la ville ?

De même nous payons, chaque année, des prestations qui sont pourtant prévues dans le contrat comme étant à la charge de Veolia : la sectorisation du réseau ou le remplacement

des branchements en plomb pour un montant de travaux de 2 500 960 €.

A noter que cette manœuvre a permis à Veolia d'échapper à la procédure d'appel d'offre et de fixer unilatéralement le coût des travaux.

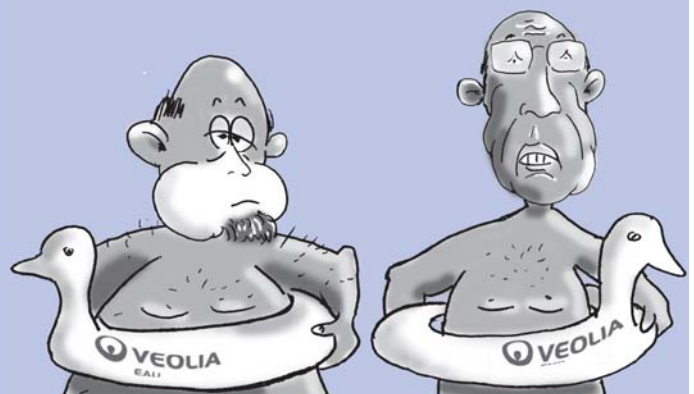
Désormais, la commune dispose d'un relevé de compteur de la station de pompage : celui que les élus de gauche ont effectué lors de la visite de la station le 24/10/2012.

Lors de la renégociation du tarif de l'eau prévue par contrat en 2013 :

- vu les objectifs contractuels non atteints (rendement du réseau),
- vu les irrégularités constatées (surconsommation d'électricité injustifiée),
- vu les justifications spécieuses fournies depuis le 3 juillet par Veolia pour justifier ces irrégularités,
- vu l'absence des documents de contrôle pourtant obligatoires (registre d'ouvrage, relevés de compteurs),
- vu la mauvaise volonté de la part du délégataire

pour fournir ces documents, la majorité municipale a, **grâce à notre travail**, toutes les cartes en main pour exiger **une baisse conséquente du prix de l'eau** au bénéfice de tous les abonnés du service public d'eau potable.

Allez, Messieurs Ledur et Bourbousson, un peu de courage, jetez-vous à l'eau !!!



Bourbousson et le syndrome de la mouche du coche.

Jean de la Fontaine avait-il croisé la route de Jacques de Bourbougon avant d'écrire sa fable « La mouche du coche » ?

La question mérite d'être posée lorsque, quelques siècles plus tard, on observe l'actuel maire de Beaucaire. Laisser faire le travail aux autres, puis apparaître au dernier moment et s'approprier les lauriers de la victoire, telle est sa stratégie. Voici quelques exemples.

Agriculture : les viticulteurs beaucairois travaillaient leurs vignes puis apportaient le fruit de leur dur labeur à la cave coopérative, lui déclare aujourd'hui « J'ai fait vivre 200 familles ! ».

A moins que ce ne soit l'inverse !

Décharge de Cante Perdrix : les opposants se démenaient sur le terrain, engageaient des procédures au tribunal, obtenaient l'avis défavorable au projet lors de l'enquête publique, lui soutenait le projet en tant qu'adjoint de Jean-Marie André tout en prétendant s'y opposer quand il croisait un agriculteur.

Aujourd'hui il déclare sans

vergoigne qu'il a fait capoter ce projet grâce à ses mystérieuses relations en haut-lieu. **Poweo** : cette usine devait être implantée en zone industrielle.

Face à la perspective de voir une ligne à très haute tension traverser la plaine, il proposa de la déplacer sur la Costière près du transformateur de Jonquières. Ensuite, face au tollé général il la vit à Aramon, puis retour en zone industrielle.

Les opposants mobilisaient, faisaient signer 50 000 personnes sur leur pétition, remplissaient 5 registres lors de l'enquête publique, manifestaient leur désaccord dans des dizaines de réunions, saisissaient les tribunaux..., lui préparait les élections municipales et, dans la dernière semaine de la campagne électorale, sentant le vent tourner, il se métamorphosa en opposant farouche.

Une fois élu, sous l'insistante pression du monde agricole, il dû retirer le projet.

Veolia : dans le but d'obtenir une baisse importante du prix de l'eau, les élus de gauche au conseil municipal épluchent

depuis quatre ans le contrat liant la commune à Veolia ainsi que les rapports annuels d'activité de cette entreprise.

Dans cette démarche, ils se heurtent à deux écueils : l'absence de certains documents et l'inertie des élus de la majorité quand il s'agit de demander des explications ou des documents à Veolia. Les élus de gauche ont quand même obtenu la réalisation d'un audit sur le contrat.

Cependant les élus de la majorité devraient, eux aussi, s'imprégner du dossier au lieu de se reposer sur les conclusions de l'auditeur, la confiance n'excluant pas le contrôle. Il n'en est rien.

Si grâce au travail acharné des élus de gauche la perspective d'obtenir une réduction du prix de l'eau se dessine, les élus de la majorité ne manqueront pas l'occasion de faire encore une fois la mouche du coche.



L'autorité de Bourbousson

Cruelles, pour le maire, certaines conclusions de l'enquête publique sur le plan de prévention des risques d'inondations qui rappellent que « depuis 30 ans, l'urbanisme a été décentralisé aux collectivités et qu'il revient à la municipalité de contrôler le développement des constructions non autorisées », c'est-à-dire des constructions sans permis. Pourquoi donc faire appel aux services de la Préfecture qui se chargeraient de faire respecter la loi alors que le premier magistrat dispose d'un arsenal législatif lui permettant d'intervenir sur ce dossier sensible ? Certainement parce que l'autorité et le courage de M. Bourbousson ne sont plus à démontrer...

Beaucaire vue du ciel

A l'instar de l'archéologue creusant le sol pour découvrir par strates successives les témoignages de l'activité humaine tout en remontant le temps, nous pouvons découvrir sur une vue aérienne de Beaucaire (Google maps) les éléments qui ont guidé, en matière d'urbanisme, les choix de nos édiles au cours des siècles passés.

Nos lointains prédécesseurs sur ce territoire avaient choisi les hauteurs ensoleillées des collines bordant le Rhône pour des raisons stratégiques.

Puis l'enceinte protectrice des remparts permit l'occupation des quartiers bas compris entre les boulevards des maréchaux, la banquette et le canal.

Les remparts détruits pour cause d'obsolescence, quelques timides tentatives d'extension au-delà des anciens fossés ceinturant la ville ne permettaient pas d'imaginer ce que la deuxième moitié du XXe siècle allait générer.

Des années 50 aux années 80, les élus en place ont privilégié le panachage : petit habitat collectif (les marronniers, les colombes...), habitat pavillonnaire (les patios, les mouettes...), équipements publics (école de Puech Cabrier, de la Moulinelle, gymnases, piscine...), espace de détente (petit bois).

Puis vint le temps de la conquête de l'ouest : la surface urbanisée fut multipliée par 2,5 jusqu'à atteindre la rocade, alors que la population augmentait peu, passant de 12840 habitants en 1982 à 13748 en 1999.

1093 logements furent construits pour une augmentation de 908 habitants seulement (source Insee), soit moins d'un habitant supplémentaire par logement neuf. Les résidents de la vieille ville « faisaient

construire ».

Les années fric, l'idéologie ultra libérale -dont la crise actuelle est le fruit mûr - avaient toute leur place sous la férule des André père et fils, Cellier, Bourbousson, Arèse, Cambi..., qui avaient volontairement abandonné le centre-ville pour justifier artificiellement de nouveaux besoins en logements et servir ainsi la soupe à leurs amis promoteurs.

En 2003, la colline des Caunelles était sacrifiée sur l'autel du profit : 313 lots entassés dans un minimum d'espace par un promoteur et des élus peu regardants sur le respect des règlements, des équipements, de l'environnement, des végétaux en place, des futurs habitants..., pourvu que le fric rentre.

Il est temps de revenir à la raison, de stopper cette urbanisation galopante et de s'occuper efficacement de l'existant notamment en centre-ville qui en a bien besoin.



Des cailloux et des hommes...

Lorsque l'on évoque GSM à Beaucaire, il ne s'agit pas de téléphonie mobile, mais d'exploitation de sables, cailloux et granulats.

Fin des années 1980, un échange de terrains entre la commune et la cimenterie, sur le plateau, entraîne l'implantation de la société GSM pour exploiter la couche de graves qui recouvre le calcaire, matière première, elle, exploitée par la cimenterie Calcia.

Pendant plus de 20 ans, des millions de tonnes de matériaux

sont prélevées, traitées et commercialisées. La commune n'en tire aucun profit, Jean-Marie André ayant estimé lors de l'échange des terrains que ces millions de tonnes de graves « ne valaient rien ! ». Pas pour tout le monde !

Aujourd'hui GSM, ayant épuisé le juteux filon, en veut un peu plus, au sud, sur des terres classées en AOC Costières de Nîmes. Et voilà que notre maire, qui jadis s'est essayé à l'agriculture tout en faisant carrière dans le syndicalisme agricole, n'y trouve rien à redire.

Mieux encore, sans avoir consulté ses anciens collègues, voilà qu'il déroule le tapis rouge aux carriers, sans état d'âme, en lançant une nouvelle révision simplifiée du PLU afin de permettre l'exploitation du granulat, oubliant par là-même sa promesse de campagne visant à protéger les terres agricoles.

Nul doute qu'une fois encore les agriculteurs, ainsi que l'association RPB et les 3 élu(e)s de l'opposition, sauront se mobiliser lors de l'enquête publique pour faire capoter ce projet.

SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE - PARLONS-EN !

Le thème de la sécurité, ou de l'insécurité, est devenu omniprésent dans le jeu politique local. Ainsi ce ne sont pas moins de 10 articles parus dans Midi Libre qui traitent de ce sujet depuis la rentrée de septembre. Pourtant, force est de constater que le format du Midi Libre n'est certainement pas le meilleur pour traiter de ce sujet dont la complexité nécessite de faire preuve de sérénité et de recul si l'on se donne pour ambition de faire progresser le débat. C'est pourquoi nous nous attachons dans ce journal à publier régulièrement des articles de fond sur le sujet.

Une population très précaire

Aujourd'hui, revenons sur les spécificités sociologiques de la commune et de ses quartiers.

Avec plus de 4000 habitants, soit près du tiers de la population beaucairoise, le centre ancien cristallise toutes les fractures et constitue souvent la toile de fond des échanges houleux du conseil municipal.

Le départ massif des classes moyennes consécutif à l'ouverture à l'urbanisation en périphérie voulue par la municipalité André-Cellier a voué l'habitat du centre-ancien aux ménages les plus pauvres. Ainsi le revenu médian annuel est-il de 9 000 € en centre-ville, contre 13 500 € à Beaucaire, 16 500 € en région Languedoc-Roussillon et 18 300 € au niveau de la France métropolitaine. La population du centre-ancien est la plus pauvre de la ville dont la population est la plus pauvre du département dont la population est parmi les plus pauvres des régions françaises.

Une commune riche mais inégalitaire

Ne pas confondre pauvreté de la population et pauvreté de la ville. Ainsi le volume budgétaire de la mairie est-il cette année de 2 045 € par habitant, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 1 770 € pour les communes de même strate démographique.

En revanche, les écarts de richesses sont considérables. Ce constat s'illustre par les valeurs du ratio interdécile de l'INSEE qui mesure le rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres. Plus ce chiffre est élevé, plus les écarts sont importants. Or il est de 26 pour le centre-ancien, de 10 pour la commune, de 7 pour la région et de 6 pour la France métropolitaine.

« Les immigrés ont pris la place des Beaucairois »

Le taux de chômage de la ville est de 20 % contre 15 % au niveau régional. Or 44 % des chômeurs habitent en centre-ville. Par ailleurs la population beaucairoise est largement sous-qualifiée puisque 30 % de sa population est sans diplôme contre 18 % au niveau national. Si l'on ajoute à cela un taux d'étranger de 27 % en centre-ville contre 14 % à l'échelle de la commune, et un racisme latent qui s'entend dans de nombreux propos -« Les immigrés ont pris la place des Beaucairois » qui laisserait supposer que cette population ne serait pas beaucairoise et n'aurait pas légitimité à y vivre-, tous les ingrédients du « ghetto » semblent ici rassemblés.

Le trafic de drogue enkysté

Certes, globalement la tendance des chiffres de la délinquance est à la baisse. Toutefois, si l'on entre dans le détail, certains aspects de-

meurent très préoccupants. C'est notamment le cas des infractions à la législation sur les stupéfiants qui sont passées de 6 en 2000 à 79 en 2010. L'économie souterraine du trafic de drogue semble donc s'être installée durablement à Beaucaire. Ce domaine est du ressort de la Police nationale, mais les moyens déployés en termes d'investigation sont probablement insuffisants au motif que l'agglomération de Beaucaire-Tarascon continue d'être un enjeu secondaire en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants face à des villes comme Nîmes et surtout Marseille.

Sentiment d'insécurité

Les chiffres ne sont qu'une représentation simpliste d'une réalité autrement plus complexe.

Il convient d'évoquer le concept de « sentiment d'insécurité ». C'est probablement une des erreurs de la municipalité actuelle que de ne chercher ni à le définir, ni à le quantifier. Ce constat est d'autant plus surprenant que la mesure du sentiment d'insécurité était prévue dans le dispositif d'évaluation du volet prévention de la délinquance du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009.

Ce sentiment est-il généralisé ou non au sein de la population ? Résulte-t-il d'agressions physiques ou verbales constatées ou est-il seulement la conséquence d'une ambiance générale du quartier entretenue par l'état de dégradation de la voirie et des façades et les dépôts sauvages de déchets de toutes sortes pour ne citer que ces exemples ?

La connaissance de ces données permettrait certainement de mieux identifier les actions à entreprendre dont les aspects répressifs ne sont qu'une composante parmi d'autres.

Nettoyage au Kärcher ?

Ce dernier point est fondamental, car la dimension répressive fait souvent l'objet de fantasmes savamment entretenus par le FN et la droite populiste qui laissent entendre que la délinquance relèverait d'un problème de « propreté urbaine » : la solution résiderait dans un dispositif de nettoyage musclé dont la métaphore du « Kärcher » est dorénavant connue de tous. Or il est illusoire de penser que ce type de méthode pourrait avoir une quelconque efficacité contre des troubles mineurs qui constituent l'essentiel des incivilités souvent considérées comme à l'origine du sentiment d'insécurité.

La présence quotidienne sur le terrain d'une police de proximité nous semble ainsi plus efficace que des descentes ponctuelles d'équipes d'intervention accompagnées de cars de CRS.

Ou police de proximité ?

La manière « traditionnelle » d'exercer de la police municipale renvoie à la notion de « police de proximité » qui consiste à allier la prévention, la coopération avec les habitants, et, avec les autres institutions, la connaissance du territoire et la qualité du service rendu à la population de manière à faire reculer le sentiment d'insécurité. Or c'est sur ce point que l'actuelle municipalité nous semble particulièrement déficiente.

En effet, la Police municipale peut afficher des chiffres de mises en fourrière record ou la participation de ses effectifs à la sécurisation des manifestations (abrivado, bodega etc.) : ce n'est pas cela qui contribue à faire reculer le sentiment d'insécurité. Il est important que les personnels acquièrent cette capacité de coopération avec la population qui

passe inmanquablement par l'abandon le plus souvent possible de la patrouille motorisée au profit de la patrouille pédestre et par une prise de contact avec les habitants qui ne se fasse pas uniquement après une demande d'intervention ou à l'occasion d'une verbalisation. Des formations spécifiques sur la police de proximité existent et il serait selon nous utile que tous les agents de la Police municipale de Beaucaire puissent en profiter.

Le centre de supervision de Beaucaire : autant qu'à Dijon !

L'incapacité de la municipalité à orienter le service de police dont elle a la charge vers des missions de proximité explique certainement l'insatisfaction souvent véhiculée par les Beaucairois sur le sujet et ce malgré une augmentation du budget (+56 % en 5 ans) et le renforcement massif des effectifs.

La mairie a préféré miser sur l'investissement en matière de vidéosurveillance (363 000 € en 5 ans) et ce malgré un rapport coût-efficacité plus que discutable. Rappelons que le centre de supervision emploie 12 personnes (autant qu'à Dijon pour 150 000 habitants), et autant que le nombre de policiers municipaux. Certaines collectivités n'exploitent pas en temps réel les images qui sont donc simplement enregistrées et conservées durant la période légale. Aucun personnel spécifique n'étant alors affecté à ce dispositif, les 12 postes économisés pourraient ainsi être réaffectés à la Police municipale ou à la politique de la ville.

La mission de proximité est une tâche plus complexe mais plus valorisante

En conclusion, une redéfinition des objectifs et un redéploiement des effectifs des services de la Police municipale et de la vidéosurveillance nous semblent donc indispensables

dans la perspective d'une présence accrue sur le terrain. Nous sommes conscients que la mission de proximité est une tâche plus complexe à assumer pour les agents que les seules missions de verbalisation et de sécurisation. Nous pensons cependant qu'elle devrait avoir un impact positif tant sur l'intérêt et la motivation des agents que sur la reconnaissance de la part de la population.

Sources ayant permis la rédaction de cet article : site de l'INSEE, Gazette des communes du 5 novembre 2012, Contrat urbain de cohésion social 2007-2009, Etude Civito 2009, site internet de la Ville de Beaucaire, Bulletin municipal – Ville de Beaucaire Nov./Déc. 2012

Brève

Bientôt Noël ! Attention aux tentatives de tromperies !!

REAGIR pour Beaucaire et ses travaux séduisent les élus de l'opposition de droite !!! Récemment, un tract bleu intitulé « Pour Beaucaire » et inspiré fortement de nos publications (caricature « singé » du maire ...) circule en ville.

La différence : dans RPB, il y a REAGIR, dans Pour Beaucaire, il manque le verbe, donc l'action.

En cette période de fin d'année, soyez vigilant, ne vous faites pas avoir !

Etre Français

Notre midi jadis rouge vire au brun.

Parmi les candidats ou électeurs frontistes se trouvent nombre d'immigrés ou descendants d'immigrés pensant qu'en se positionnant ainsi ils démontrent qu'ils sont désormais de bons Français ; ils se trompent.

Etre français, est-ce avoir une belle maison, une belle voiture, afficher sa réussite matérielle tout en rejetant le nouvel arrivant ?

Ce comportement ne vise-t-il pas plutôt à exorciser un passé difficile et à se défaire d'un imaginaire mais douloureux péché originel : celui d'avoir soi-même des origines étrangères ?

Etre français, c'est d'abord adhérer aux valeurs de la République française : liberté - égalité - fraternité ; c'est aussi aider l'étranger à s'intégrer.

Le bâton ce n'est pas la France comme le démontre l'histoire récente. Alors que Mussolini, Franco ou Salazar sévissaient dans leurs pays respectifs, la France n'a pas connu de dictature. Au contraire, elle accueillait les exilés économiques et politiques de ces mêmes pays, parmi lesquels des ascendants de ceux qui voudraient aujourd'hui précipiter la France dans le fascisme.

Alors que certains Français dénonçaient les juifs, d'autres les recueillaient.

Ces Français portaient les valeurs de la France, ces Français sont aujourd'hui honorés par la France, ces Français sont l'honneur de la France.

Ainsi est le chemin pour être Français.

Début octobre 2012, les «sages» du Conseil constitutionnel ont versé une petite goutte d'huile dans la machine rouillée qui sert à tracasser la vie des gens du voyage. En effet, ils ont supprimé le carnet de circulation qui obligeait, tous les 3 mois, les nomades à se faire contrôler auprès des autorités. La durée de 3 années de rattachement auprès d'une commune pour pouvoir être inscrit sur les listes électorales a également été abrogée.

Remarquons que cette décision ne vient pas du gouvernement, et encore moins du Sinistre de l'intérieur : « C'est pas nous, ce sont les Sages » pourra dire le gouvernement aux électeurs de droite, toujours aussi bichonnés. Et en même temps, toujours ménageant ces électeurs, Manuel Valls démantèle à tout va les camps : il ressemble de plus en plus à Clemenceau envoyant la troupe contre les ouvriers ou les mineurs en grève. Bref, une mesure qui ne coûte pas cher.

Mais, en ce qui concerne l'égalité des citoyens, le progrès est insignifiant.

Les livrets de circulation restent obligatoires et sont toujours sous la forme contraignante de

la loi de janvier 1969. La limitation des gens du voyage à 3 % de la population d'une commune est encore en vigueur. Imaginons la même règle pour les communautés néerlandaises ou britanniques dans certains villages d'Ardèche ou de Dordogne ?! Ou bien pour les milliardaires dans certaines villes de la Côte d'Azur ou des Hauts-de-Seine ?! (ou bien pour les cons sur tout le territoire mais là, il y en a trop pour la reconduite aux frontières...).

Rien n'a été fait non plus pour développer une scolarisation adaptée pour les 2 à 3000 enfants non scolarisés. Trop cher ? On a bien réussi, pour une poignée d'élèves habitant les petites îles de la côte bretonne, à envoyer régulièrement des enseignants par bateau, et parfois en hélicoptère, sans se poser la question du coût.

Le principe des aires aménagées est également une solution intéressante mais beaucoup de maires (et parmi eux celui de Beaucaire) refusent d'appliquer cette loi (Loi Besson) : bonjour la Fraternité.

Sur notre globe, et dans tous les pays, avec de la bonne volonté, chaque mode de vie devrait pouvoir coexister.



M. Jean Belbouboul est excédé. Maire d'une petite bourgade, il est harcelé par son opposition qui demande des comptes à l'entreprise Delo qui gère son réseau d'eau et d'assainissement. Ça fait maintenant 4 ans que ça dure et il en a marre de ces conseils municipaux qui s'éternisent à discuter chiffres, objectifs non atteints. Faut dire qu'il n'entend pas grand-chose à tout cela. Lui, il est proche des gens. Il connaît la valeur d'un chèque de 15 000 € que lui verse Delo pour organiser sa grande kermesse annuelle.

Alors quand son directeur des services (celui de la communauté de communes car il préside aussi cette instance) déboule dans son bureau pour lui annoncer la fin de ses ennuis, il plisse les yeux et tend l'oreille. "Ecoute, Jean," lui dit-il, "j'ai la solution à tes problèmes d'eau. Tu crées une SPL que tu présides, tu lui confies la gestion des services d'eau et d'assainissement au niveau intercommunal et finis les ennuis, pas d'appel d'offre, elle passe directement et de gré à gré un contrat avec Delo. C'est ce qu'ils ont fait à Brest. Terminées les questions embarrassantes au conseil municipal, tout se passera entre nous !".

"T'es trop fort !! Allez viens, on va manger chez Simone, depuis que je lui ai refait en enrobé son im-passe privée, elle peut rien me refuser".

Bourbousson monte une société publique locale

Le maire et président de la communauté de communes, et désormais président d'entreprise, se lance dans les affaires en créant une société publique locale (SPL). Approuvée en conseil municipal le 27 septembre 2012 par la majorité, elle reste aujourd'hui une coquille vide dont on se demande à quoi elle pourrait servir.

Le statut des SPL est nouveau et doit son origine à une loi votée à l'unanimité par les deux chambres en 2010. Il s'agissait de réagir à deux arrêts européens qui, pour faire simple, interdisaient que soit attribué un marché public à une société d'économie mixte (SEM), dispositif très largement répandu en France. Comme sa grande sœur, la SPL est une société publique de droit privé qui peut intervenir pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, ou pour

toute autre activité d'intérêt général. Mais elle se distingue de son aînée par un capital entièrement public et par l'étendue de son action exclusivement limitée aux intérêts de ses actionnaires, c'est à dire au territoire de la communauté de communes pour l'exemple qui nous intéresse.

L'autre particularité qui n'aura pas échappé à M. Bourbousson concerne les modalités de passation des marchés. En effet la loi 2010 étend à la SPL l'exemption de la mise en concurrence préalable pour l'attribution d'un contrat. Ainsi une SPL, qu'elle gère la distribution d'eau, l'assainissement, l'éclairage public, le chauffage urbain, les parkings, la restauration scolaire, etc... pourra choisir une entreprise en passant des contrats de gré à gré. Sans appel d'offre. Sans commission composée d'élus d'opposition. Un vrai bonheur d'élus intègre et désintéressés...

Intéressant non ?

Diviser pour mieux manger !

En Ille et Vilaine, une commune a profité de son passage en PLU (Plan local d'urbanisme) pour regrouper son foncier à proximité du bourg et inciter un maraîcher à s'y installer afin de fournir la cantine, d'ores et déjà entièrement approvisionnée en produits bio et -dans la mesure du possible- issus de l'agriculture locale.

Quand il y a une réelle volonté d'améliorer la qualité des repas, il est conseillé dans le Guide de la restauration collective responsable édité par le Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) « de diviser un marché de fournitures alimentaires en plusieurs lots auxquels pourront répondre des fournisseurs de proximité » avec, par exemple, un lot pour l'épicerie, un lot pour les produits laitiers, un lot pour la boulangerie, etc...

A Beaucaire, la mairie vient d'attribuer le marché à une seule et même entreprise du Vaucluse pour la fourniture de toutes les denrées alimentaires de la cuisine centrale. Ce n'est donc pas ce que l'on aurait pu espérer de mieux pour tendre vers le 100 % bio et local. Toutefois, soyons positifs : nous venons d'apprendre que nos petits convives vont passer à un repas bio hebdomadaire alors qu'ils bénéficiaient jusque-là d'un repas mensuel.

Et puis, pour encore plus d'ambition, à coût similaire, comptez sur RPB en 2014...

Le 30 octobre 2012, les élus de gauche ont voté contre la délibération visant à créer une route dans un espace boisé classé afin de permettre l'extension in situ de l'institut privé d'Alzon Saint-Félix.

Pourquoi ?

Beaucaire a reçu les directives du Plan de Prévention des Risques inondations. Saint-Félix se trouve en Zone Non Urbanisée, et situé soit en aléa fort, soit en aléa modéré. Dans les deux cas, il y a interdiction de toute construction nouvelle. Et interdiction d'augmenter la vulnérabilité des biens et des personnes.

Reprenons les arguments de la commission d'enquête

-« Saint-Félix est situé en zone inondable par une crue de type 1856, et se trouve géographiquement isolé et directement exposé aux crues ».

Notre commentaire : quand le petit séminaire s'est installé en 1823, tout Beaucaire était soumis aux crues du Rhône. C'est dans les mêmes temps qu'ont été construites la digue pour protéger la ville et creusée la colline du Sizen pour surélever les bâtiments de Saint-Félix. Cependant il y existe toujours des caves qui se remplissent de vase et d'eau et qui maintiennent l'humidité des locaux. Et si le logement du gardien a été inondé lors des inondations de 2003, le rez-de-chaussée d'autres bâtiments, situés au même niveau, l'a forcément été aussi. Ceci pour un débit estimé de 11 500 m³/s, alors que celui de référence est 12 500 m³/s.

-« L'implantation d'un millier d'élèves dans ce secteur ne peut que gérer des difficultés de gestion de crise. » et « La concertation du PPRi a abordé ce dossier à plusieurs reprises, conduisant les interlocuteurs à constater le risque du site et à refuser toute augmentation de vulnérabilité ».

Le danger est reconnu par la commune, la Préfecture... On peut ajouter que le parc, soumis à une « petite » inondation, se retrouve envahi de vase et inutilisable durant un temps

plus ou moins long. Comment 1000 élèves pourront-ils se retrouver dans les petites cours de récréation ?

- « L'invocation du patrimoine architectural ne peut être un argument pour exposer les personnes à un risque majeur ».

-« La concertation n'a pas mis en évidence un soutien de la mairie sur cet accueil supplémentaire d'élèves, d'autant que le maire a proposé des solutions foncières alternatives hors zone inondable à l'institut ».

Le 23 février 2012, le conseil municipal approuve sans réserve le PPRi.

M. Bourbousson, sur son blog du 24 février, donne ses arguments pour ne pas augmenter les effectifs de d'Alzon Saint-Félix au-delà des 20 % autorisés, puis il les reprend dans le bulletin municipal Vivre à Beaucaire du 2ème trimestre 2012. Le 24 avril, avec les représentants de la commission d'enquête, il cherche une solution pour l'établissement « dans le respect des règles dictées par le PPRi ».

Or les responsables de l'établissement privé affirment lors de l'enquête publique que la commune s'est engagée à réaliser un chemin de sortie hors d'eau. Et ils refusent la solution proposée de terrains sécurisés loin du Rhône.

Ce n'est pas le rôle de la commune de financer ni une étude, ni la construction d'une route pour une entreprise privée qui maintient sa volonté de passer outre une législation qui s'impose à tous les Beaucairois, comme à tous les riverains du Rhône.

Et cela, en « explosant » une partie de la colline du Sizen, espace boisé classé !

Que M. Bourbousson soit logique avec lui-même et nous reprenons ici sa conclusion dans Vivre à Beaucaire : « La vraie responsabilité, c'est de ne pas s'entendre dire plus tard 'On ne savait pas !' ».

De 300 à 900 enfants dans le lit majeur du Rhône...

LÀ, ON SAIT !!!

Rhône rive gauche

L'actualité récente (ponton rive gauche) révèle une curiosité géographique locale qui nous interpelle : pourquoi la rive gauche du Rhône appartient-elle souvent aux communes situées en rive droite ?

Il faut remonter au traité de Verdun en 843 pour trouver une explication.

Cette année-là, peu après la mort de leur père Louis le pieux, les trois petits-fils de Charlemagne se partagent l'héritage du grand père : l'Empire carolingien.

A Charles le Chauve l'Ouest, en gros une ligne allant du Rhône à l'Escaut en passant par la Saône, la Mame et la Meuse, à ses frères Lothaire et Louis tout le reste.

Charles impose les règles du jeu, il s'occupera de la gestion des cours d'eau de ce qui sera désormais le royaume des Francs, le Rhône en fait partie.

Le Rhône, ses îles et les "laisses du Rhône" (les nouveaux terrains apparaissant après inondations ou simplement baisse des eaux) appartenaient au Royaume de France, au-delà, c'était le Saint Empire Romain Germanique... ou un bout des États du Pape : Avignon n'est devenue française qu'en 1793.

Cette situation va durer jusqu'en 1480, date à laquelle le Bon roi René, celui du château de Tarascon mais aussi Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile et d'ailleurs, va quitter le bon peuple de Provence.

Sa succession fut quelque peu tourmentée, et, en 1482, les États généraux provençaux reconnaissent le Roi de France Louis XI comme Comte de Provence.

La Provence faisait désormais partie du Royaume de France, mais les limites de

l'ancien royaume n'étant pas remises en cause, la rive gauche du fleuve demeurait propriété des villes situées en rive droite.

D'où la présence de Vallabrègues dans le Gard.

D'où un malaise à Tarascon lors des inondations, bien des Beaucairois, considérant cela comme une aubaine, tentaient d'y piller les maisons abandonnées « puisque le Rhône était beaucairois à cet endroit ».

D'où les procès lors de la création d'une île artificielle par Beaucaire, qui rabattait le fleuve sur le nord de Tarascon ; cette île a été rapprochée de la rive droite (aujourd'hui le Pré).

D'où des procès pour attribuer la Camargue à l'une ou à l'autre rive (après tout, c'était une île !). Mais Arles a su préserver son arrière pays...

une banale journée à Beaucaire

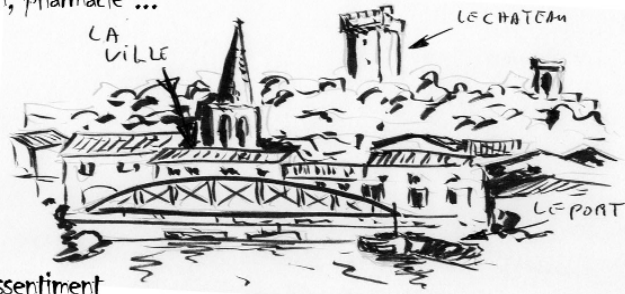
Témoignage

Comme tous les jours ou presque je me rends en centre ville, pour mes activités de la journée, travail, courses ... Aujourd'hui c'est médecin, pharmacie ...

Le boulevard Joffre est en travaux, je sens que ça va être la galère pour garer ma bagnole.



J'ai comme le pressentiment que mon super disque de stationnement Rps ne va pas beaucoup m'aider



ouf ! j'ai trouvé une place mais c'est à perquette !

Devant le toubib, sept personnes déjà demi heure avant l'ouverture.



sur le chemin de la pharmacie je trébuche presque sur des pavés disjoints. Ca fait mal !

heureusement il fait beau. Des pigeons roucoulent.

je me ramasse une belle fiente, je savais bien que la journée allait être difficile.



deux heures d'attente dans la salle pour enfin avoir mon ordonnance.



Tiens ? des touristes sont encore de sortie



Les poubelles aussi, ça déborde et ça pue, j'ai honte !

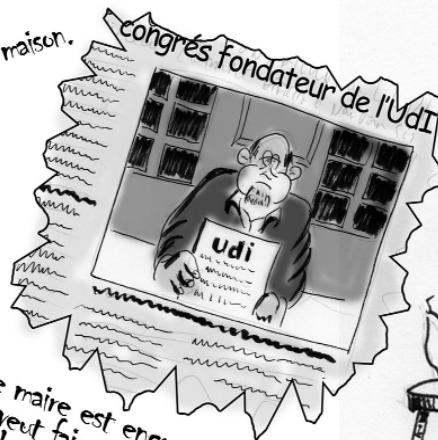
commerces fermés



commerces ouverts

Certains quartiers grouillent d'activités.

ma journée est bien entamée et j'en ai marre de déambuler dans ces rues là, je rentre à la maison. je vais quand même prendre le journal en me frayant un passage entre les terrasses de café débordantes.



le maire est encore en photo il veut faire carrière en politique, malgré ses propos. Il ferait mieux de s'occuper de la ville.



Enfin à la maison, vite mon fauteuil et les 3 singes ! A réagir pour Beaucaire au moins il n'y a pas de politicard

Brèves

Bon anniversaire !!!

Elle a 107 ans et est très chère à notre cœur mais, ces derniers temps, on lui a souvent manqué de respect et elle ressent une certaine amertume.

Le 9 décembre, nous fêtons l'anniversaire de la Loi de 1905, appelée aussi Loi de séparation des Églises et de l'État.

Et si, comme cadeau, on lui faisait le simple et facile plaisir de relire ses premiers principes ?

ARTICLE PREMIER - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ARTICLE DEUXIEME - La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

La fondation est-elle solide ?

Bourbousson l'a annoncé dans la presse : il veut créer une fondation pour défendre la tauromachie espagnole. Dans les statuts de cette institution (source Wikipédia), il est précisé qu'elle doit « participer à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif ». Le dernier objectif est déjà rempli puisque les corridas génèrent depuis leur retour à Beaucaire des déficits de l'ordre de 100 000 € chaque année, soit 500 000 € depuis le début du mandat de la nouvelle municipalité...

Comptine de Noël

N'y aurait-il de bonne embrouille que de Paris ??
 « Ah que nenni ! » Jacques Bourbousson se récrie.
 « Où que j'aïlle, il n'est question que de Fillon,
 Quoique je fasse on ne me parle que de Copé,
 Qu'en province aussi on sait l'art de la baston
 Sur Lachaud je me fais fort de le prouver ».
 Et c'est ainsi, qu'au bal des faux-culs UDI
 Chacun joua à cocu cocu et demi.

Beucairois, à Noël ou aux élections
 De la farce cesse donc d'être le dindon.

Contacts:

Association Réagir pour Beaucaire
 - 4 route de St Gilles - 30300 Beaucaire
 ou par courrier électronique (mail) :

reagirbeaucaire@free.fr

Adhésion : membre actif 10 euros,
 membre bienfaiteur 10 euros et plus.

Chèques à libeller à l'ordre de
 « Association Réagir pour Beaucaire »

Toutes nos publications, les réactions des
 lecteurs, l'abonnement gratuit à
 notre lettre d'info mensuelle, etc... sur

reagirbeaucaire.free.fr

« **Exprimez-vous !** »

Elections américaines: l'espoir semble renaître !



L'association Réagir pour Beaucaire
 vous convie à venir boire le pot de
 l'amitié et de la fraternité lors de la soi-
 rée de présentation des voeux le ven-
 dredi 11 janvier 2013 à 18h30 au
 centre aéré municipal,
 chemin des Romains à Beaucaire

"A l'an que ven ! Se sian
 pas maï que siguen pas men"

LesTrois Singes

Publication de l'association Réagir pour Beaucaire

Directeur de la publication : Stéphane Linossier

Ont participé à la rédaction : Rose Marie Cardona, Christiane Rott, Marie France et Francis Labbe, Gé-
 rard Abizanda, Claude Dubois, Francis Foussard, Stéphane Linossier, Jean François Milesi.

Dessins : Ziba

Composition Réagir pour Beaucaire, imprimé par ESQUALIS sur papier recyclé, ISSN n° 1968-6579